

Treizième dimanche du Temps ordinaire

Lectures : 1 R 19, 16b.19-21 ; Ga 5, 1.13-18 ; Lc 9, 51-62

Pendant des générations des milliers d'immigrés arrivant par bateau à New York découvrirent en même temps que leur immense patrie l'immense statue de la liberté qui en marquait le seuil. Dressée face à la mer comme un phare, ne proclamait-elle pas haut et loin à tout nouvel arrivant ce que voulait être la terre qu'il abordait, une terre de liberté. Et il ne l'oubliait pas.

Pour nous chrétiens, l'épître aux Galates que nous lisons tous ces dimanches, est cette statue de la liberté.

Dressée énergiquement par un st Paul piqué au vif, elle est faite pour piquer à son tour et pour rappeler haut et fort à tout jamais à tous ceux qui ont traversé les eaux du baptême et abordé la vie en Christ, que cette vie doit être une vie de liberté sous la conduite de l'Esprit Saint. C'est pourquoi elle a reçu le titre de « manifeste de la liberté spirituelle ».

Et ceci vaut par excellence pour notre passage d'aujourd'hui. C'est le phare où le pape Benoît XVI vient chercher la lumière pour manifester au grand jour la nouveauté qu'apporte le Christ par rapport à la torah juive¹ ; c'est la terre ferme sur laquelle le Catéchisme des Evêques de France, lui, s'appuie pour présenter la loi de la Nouvelle Alliance, un texte qu'il n'hésite pas à dénommer « la charte de la morale chrétienne »² ; c'est enfin, à peu de chose près, l'une des lectures de la fête de la Pentecôte³ ; un grand texte par conséquent mais, dans la série des près de 200 lectures des dimanches, une lecture un peu isolée puisqu'elle est la seule à proclamer haut et fort notre liberté. Alors il faut s'y arrêter.

« Frères, c'est pour que nous soyons libres que le Christ nous a libérés. Alors tenez bon, ne vous mettez pas de nouveau sous le joug de l'esclavage. »

Très vif ce début nous place d'emblée au sommet de « la grande plaidoirie passionnée de st Paul pour la liberté »⁴. Voilà ce qui lui tient suprêmement à cœur : que les chrétiens gardent toujours intacte, qu'ils mettent à profit même et développe au mieux l'extraordinaire liberté que le Christ leur a acquise. Rappel : à notre baptême, il nous a rendus semblables à lui, faits enfants de Dieu, fils, libérés en notre ultime profondeur d'êtres humains du sinistre héritage et carnage adamique. Voilà notre acquis. Alors la conséquence, st Paul la livre dès la phrase suivante : « Vous, frères, vous avez été appelés à la liberté. » Voilà l'une des grandes richesses de notre baptême : d'être devenus d'authentiques « appelés à la liberté ».

¹ « Jésus de Nazareth », p. 121, 141.

² n. 518-519.

³ Année B.

⁴ Benoît XVI, idem p. 121.

Il faut être vrai : en fait pour rapprocher ainsi les deux phrases que je viens de lire, la version qu'on nous a lue a omis 11 versets⁵. Mais ce n'est pas trahir la pensée de l'apôtre ou la trafiquer ; au contraire c'est la servir, car c'est ainsi mieux souligner le vibrant appel qu'il lance au terme de sa plaidoirie, et tel est bel et bien aussi le message central que l'Eglise veut nous faire entendre dans toute cette lecture : que par notre baptême nous sommes des « appelés à la liberté ».

Mais comment vivre cet appel ? Ou, ce qui revient au même, à quelle liberté sommes-nous appelés ? Car il y a liberté et liberté. Les égarements des Galates nous rendent service puisqu'ils fournissent à st Paul l'occasion de répondre à ces 2 questions dans ce qui suit.

Il poursuit : « Mais que cette liberté ne soit pas un prétexte pour satisfaire votre égoïsme; au contraire, mettez- vous, par amour, au service les uns des autres. » Ce n'est donc pas « à une liberté aveugle et arbitraire, à une liberté conçue « pour la chair »⁶, pourrait-on dire, que nous sommes appelés mais « à une liberté visionnaire, ancrée dans la communion de volonté avec Jésus et ainsi avec Dieu lui-même », à « une liberté qui mène au bien ». La TOB⁷ a ici une bonne note : « La liberté véritable dont la condition est la libération de la chair, c'est-à-dire des désirs égoïstes, a pour but l'épanouissement de l'amour dans le service de tous ». Voilà à quelle liberté nous sommes appelés.

Mais surtout, et là est toute sa fortune, c'est une liberté qui se laisse guider par l'Esprit de Dieu. St Paul y revient régulièrement et ici l'écrit explicitement : « Marchez sous la conduite de l'Esprit Saint et vous ne risquerez pas de satisfaire les convoitises de la chair », « laissez-vous conduire par l'Esprit. » Voilà le grand moyen sûr de bien vivre la vraie liberté des enfants de Dieu. Car l'Esprit Saint nous conduit indéfectiblement à l'accomplissement plénier de la Loi en nous faisant prendre les sentiers de l'amour que Dieu attend de nous. « Dans toutes les situations complexes de la vie terrestre, nous devons chercher à « reconnaître quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bon, ce qui est capable de lui plaire, ce qui est parfait » (Rom 12, 2). »⁸ L'Esprit nous assiste. Il s'agit donc de ne plus vivre « seulement sous la loi extérieure du permis et du défendu, mais plutôt sous la « loi intérieure d'amour et de charité que le Saint-Esprit a coutume de graver dans les cœurs » (saint Ignace de Loyola, prologue des Constitutions, n° 134) »⁹. Voilà la grande originalité des membres du Christ, cette présence en nous de son Don vivant. Même si ce n'est pas en commentant notre passage que st Augustin a écrit sa célèbre formule : « Dilige et quod vis fac » (« Aime et fais ce que tu veux »)¹⁰, elle est bien dans sa droite ligne car l'amour que l'Esprit Saint met dans nos cœurs n'égare pas, bien au contraire, il conduit à la vérité toute entière dans l'agir. Et on peut lui appliquer ce qu'un de nos auteurs contemporains a su si bien dire : « on ne voit bien qu'avec le cœur »¹¹.

Les saints ont donné l'exemple de cette vie selon l'Esprit, mais son meilleur exemple c'est Notre Seigneur lui-même. L'auteur de la lettre aux Hébreux ne nous apprend-il pas que c'est « poussé par l'Esprit éternel, que Jésus s'est offert lui-même à Dieu comme victime sans tache » (He 9, 14) ? Et quand st Jean écrit en ouverture de son

⁵ Versets 2-12.

⁶ Benoît XVI, idem p. 141

⁷ Traduction Œcuménique de la Bible.

⁸ Catéchisme pour adultes des Evêques de France, n°518.

⁹ Idem n° 82.

¹⁰ Commentaire sur la 1^{ère} épître de St Jean.

¹¹ Saint-Exupéry, le Petit Prince, la rencontre avec le renard.

récit de la passion : « Jésus ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'au bout » (Jn 13, 1) ne donne-t-il pas le meilleur commentaire de ce moment clé de sa vie que nous avons lu aujourd'hui où, commençant sa passion, « le visage déterminé » il prend la route de Jérusalem ?

Frères et sœurs, à notre tour, « marchons sous la conduite de l'Esprit Saint » et nous goûterons à la vraie liberté car « là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté » (2 Co 3, 17).